BTS AG PME-PMI - Épreuve ponctuelle d'Expression orale facultative Nom du candidat : ……
Session : …… Date de l'épreuve : ……..
Code épreuve : EF1

Pour chacune des deux colonnes, entourer le nombre de points correspondant à la prestation du candidat à l'un des trois degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué
(sans le fractionner en décimale).

Entretien avec l'examinateur		**Intelligibilité et recevabilité linguistique**	
Degré 1		**Degré 1**	
Echange difficile malgré l'aide apportée par l'examinateur. Compréhension très parcellaire du document.	4 à 6 pts	Partiellement compréhensible. Répertoire élémentaire de mots et d'expressions courantes.	2 pts
Degré 2		**Degré 2**	
Communique une information limitée. Répond sans prendre l'initiative de l'échange qui repose sur l'aide apportée par l'examinateur.	7 à 9 pts	S'exprime dans une langue intelligible malgré un vocabulaire limité. Commet systématiquement des erreurs élémentaires. Prononciation compréhensible malgré un net accent français.	4 ou 5 pts
Degré 3		**Degré 3**	
A saisi les points principaux et peut intervenir dans l'échange avec une relative aisance. Réponses cohérentes même si les interventions sont parfois brèves et maladroites.	10 à 12 pts	Fait un emploi globalement correct des structures courantes malgré de nettes influences de la langue maternelle. Prononciation clairement intelligible malgré des erreurs.	6 à 8 pts
Bonus : Fait preuve de culture personnelle.	(1 à 2 pts)	**Bonus** : qualités de communication, capacité à convaincre.	(1 à 2 pts)
Note A, sur 12	**/12**	**Note B, sur 8**	**/8**

Note du candidat (total A + B) = /20

Appréciation :

TOTAL = / 20

Nom et signature de l'examinateur :